

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 MARS 2018**

Délibération : **N° 2018-03- 44**
 OBJET : **MODIFICATION DE LA TARIFICATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE,
LA RESTAURATION ET DES ACCUEILS DE LOISIRS**
 Nomenclature : 7.1.6

En exercice : 29 membres

Présents : 20

Pouvoirs : 9

Absents : 0

Votants : 29

Délibération comportant :

Annexe : /

Le vingt-six mars deux mille dix-huit, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-neuf mars deux mille dix-huit, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Michel RINCE, Elisa DRION, Lionel BROSSAULT, Isabelle GROLLEAU, Gwénola LEBRETON, Catherine RENAUDEAU, Valérie ROBERT, Emmanuel RENOUX, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN

Les membres ayant donné un pouvoir :

Marie-Madeleine REGNIER donne pouvoir à Isabelle GROLLEAU, Thierry GICQUEL donne pouvoir à Catherine CADOU, Damien CLOUET donne pouvoir à Michel RINCE, Yvon LERAT donne pouvoir à Alain ROYER, Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Lionel BROSSAULT, Aurora ROOKE donne pouvoir à Mickaël MENDES, Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL donne pouvoir à Emmanuel RENOUX, Christian LEMARCHAND donne pouvoir à Hélène JALIN

Rapporteur : Madame Catherine CADOU

Par délibération 2013, la commune a instauré une tarification au taux d'effort des services : accueil périscolaire, restauration, accueil de loisirs. Depuis cette date, la tarification n'a pas augmenté. Pour prendre en compte l'évolution du cout de la vie, il est proposé d'augmenter le taux d'effort de 1.20 % à compter du 1^{er} Avril 2018. L'impact de cette modification se traduit comme suit :

	2013				1 ^{er} Avril 2018				EVOLUTION	
	Treillières Régime général - MSA		Hors commune et autres régimes		Treillières Régime général - MSA		Hors commune et autres régimes		Treillières Régime général - MSA	Hors commune et autres régimes
Restauration (repas)			0,32%	0,35%			0,3238%	0,3542%	Ecart	Ecart
	Plancher	251	0,80 €	0,88 €	Plancher	251	0,81 €	0,89 €	0,01 €	0,01 €
	Plafond	1520	4,86 €	5,32 €	Plafond	1520	4,92 €	5,38 €	0,06 €	0,06 €
Accueil Périodique (1/4 heure)			0,06%	0,065%			0,0607%	0,0658%	Ecart	Ecart
	Plancher	251	0,15 €	0,16 €	Plancher	251	0,15 €	0,17 €	0,00 €	0,00 €
	Plafond	1500	0,90 €	0,98 €	Plafond	1500	0,91 €	0,99 €	0,01 €	0,01 €
Accueils de Loisirs (Journée)			1,10%	1,32%			1,1132%	1,3358%	Ecart	Ecart
	Plancher	251	2,76 €	3,31 €	Plancher	251	2,79 €	3,35 €	0,03 €	0,04 €
	Plafond	1773	19,50 €	23,40 €	Plafond	1773	19,74 €	23,68 €	0,23 €	0,28 €
Accueil du mercredi (1/2 J sans repas)			0,55%	0,66%			0,5566%	0,6679%	Ecart	Ecart
	Plancher	251	1,38 €	1,66 €	Plancher	251	1,40 €	1,68 €	0,02 €	0,02 €
	Plafond	1773	9,75 €	11,70 €	Plafond	1773	9,87 €	11,84 €	0,12 €	0,14 €
Accueil du mercredi (1/2 J avec repas)			0,785%	0,945%			0,7944%	0,9563%	Ecart	Ecart
	Plancher	251	1,97 €	2,37 €	Plancher	251	1,99 €	2,40 €	0,02 €	0,03 €
	Plafond	1773	13,92 €	16,75 €	Plafond	1773	14,09 €	16,96 €	0,17 €	0,20 €

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- **D'AUGMENTER** le taux d'effort de 1.20 % à compter du 01 Avril 2018 sur les tarifications des services susvisés.

Délibération adoptée par 23 voix Pour et 6 voix Contre.

Pour : 23 Voix

Contre : 6 Voix - Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Hélène JALIN, Christian LEMARCHAND

Pour extrait conforme.

Treillières, le 26 mars 2018
Le Maire, Alain ROYER.

